

Éts Fr. Colruyt SA
Société anonyme
Edingensesteenweg 196 – 1500 Hal
Numéro d'entreprise : 0400.378.485

Décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2020

Étant donné qu'au moins la moitié du capital était présente ou représentée, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 octobre 2020 a pu voter valablement les points à l'ordre du jour.

Le quorum de majorité des votes requis au niveau légal a été atteint pour l'ensemble des points à l'ordre du jour. Les points suivants ont donc été approuvés :

- I. Modification des statuts
 - Modification de l'objet de la société
 - Modification des statuts en vue entre autres de les adapter aux dispositions du Code des sociétés et des associations : (i) la mise en œuvre des dispositions du nouveau Code des sociétés et des associations du 23 mars 2019 et (ii) l'amélioration de la lisibilité des statuts. Les modifications ainsi que le nouveau texte des statuts de la société sont consultables sur le site web de la société.
- II.
 - Augmentation du capital réservée aux membres du personnel de Colruyt Group par l'émission de maximum 1.000.000 nouvelles actions à un prix d'émission de 46,50 EUR. La période de souscription court du 16/10/2020 au 16/11/2020.
 - Suppression du droit de préférence des actionnaires en faveur des membres du personnel.
 - Autorisation au Conseil d'administration d'exécuter les opérations susmentionnées relatives à cette augmentation de capital.
- III. Renouvellement de différentes autorisations :
 - Autorisation au Conseil d'administration d'acquisition et de prise en gage de propres actions, parts bénéficiaires ou certificats s'y rapportant dans le cas où cette acquisition ou prise en gage est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans à compter de la publication de l'autorisation.
 - Autorisation au Conseil d'administration d'aliénation de propres actions, parts bénéficiaires ou certificats s'y rapportant pour éviter à la société un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans à compter de la publication de l'autorisation.
- IV. Décision de 2.500.000 actions propres rachetées, en combinaison avec la destruction des réserves indisponibles correspondantes, de sorte que la valeur des actions soit comptabilisée au moment de la décision de destruction.
- V. Autorisation au Conseil d'administration d'exécuter les décisions de cette Assemblée générale extraordinaire et de prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Le résultat du vote est exposé ci-après.

Buitengewone Algemene Vergadering van 8 oktober 2020

Assemblée Générale Extraordinaire du 8 octobre 2020

Overzicht stemming

Tableau du résultat des votes

Geen stemming voor volgende agendapunten :

Pas de votes pour :

Agendapunt I.1

Agendapunt II.1

Agendapunt II.2

	(incl onthoudingen)			
	VOOR <i>pour</i>	TEGEN <i>contre</i>	ONTHOUDING <i>abstentions</i>	TOTAAL <i>Total</i>
AGENDAPUNT I.2. - Wijziging van de statuten - <i>Modification des statuts</i>	105.785.036	387.037	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT II.3. - Uitgifte van max. 1.000.000 nieuwe aandelen op naam - <i>Proposition d'émission de maximum 1.000.000 nouvelles actions nominatives</i>	106.098.362	73.711	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT II.4. - Bepaling van de uitgifteprijs - <i>Fixation du prix d'émission</i>	106.129.905	42.168	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT II.5. - Opheffing voorkeurrecht voor inschrijving op deze aandelen - <i>Suppression du droit de préférence de souscription à ces actions</i>	105.977.441	194.632	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT II.6. - Verhoging kapitaal - <i>Augmentation du capital</i>	106.129.905	42.168	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT II.7. - Inschrijvingsperiode van 16/10/2020 - 16/11/2020 - <i>Période de souscription du 16 octobre 2020 au 16 novembre 2020</i>	106.129.905	42.168	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT II.8. - Machtiging Raad van Bestuur - <i>Autorisation au Conseil d'administration</i>	106.129.905	42.168	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT III.1. - Machtiging Raad van Bestuur: inkoop eigen aandelen bij dreigend nadeel - <i>Autorisation au Conseil d'Administration : rachat d'actions propres en cas de désavantage imminent</i>	86.693.944	19.478.129	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT III.2. - Machtiging Raad van Bestuur: vervreemding eigen aandelen bij dreigend nadeel - <i>Autorisation au Conseil d'Administration : cession d'actions propres en cas de désavantage imminent</i>	86.693.944	19.478.129	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT IV. - Vernietiging eigen aandelen - <i>Destruction d'actions propres</i>	106.166.575	5.498	23.897	106.195.970
AGENDAPUNT V. - Uitvoering beslissingen BAV door RvB van de Vennootschap - <i>Exécution des décisions de l'AGE par le conseil d'administration de la société</i>	106.195.970	0	0	106.195.970

Personnes de contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, vous pouvez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Kris Castelein (secrétaire du Conseil d'administration) par téléphone au +32 (0)2 363 55 45.

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec environ 600 magasins en gestion propre et 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt, OKay, Bio-Planet, Cru, Dreamland, Dreambaby, Fiets! et des magasins affiliés Spar et Spar Compact. En France, le groupe compte, outre des magasins Colruyt, également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket et Panier Sympa. Le groupe est aussi actif dans l'activité de foodservice (livraison de denrées alimentaires aux hôpitaux, cuisines d'entreprise et entreprises du secteur horeca) en Belgique par le biais de Solucious. Les autres activités englobent la distribution de carburants en Belgique (DATS 24), les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta) et la production d'énergie verte (Eoly). Le groupe emploie plus de 30.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 9,5 milliards en 2019/20. Colruyt est coté à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.